

## MASTER 2

# Direction et Pilotage Stratégique de la Performance Organisationnelle Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale

Domaine Droit Économie Gestion – Mention Management des organisations de santé

Qu'ils soient publics, non lucratifs ou lucratifs, les établissements, groupes et organismes gestionnaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux sont en quête d'amélioration de leur performance organisationnelle au service des diverses parties prenantes (patients, pouvoirs publics, salariés, partenaires, etc.). La performance est entendue comme le faisceau présomptif de preuves permettant d'affirmer qu'une organisation remplit de façon efficiente les missions qui sont les siennes.

Dans un contexte d'optimisation sous contrainte, ce défi de recherche d'une performance dite « partenariale » vise, pour les managers, à mieux répondre et à répondre autrement aux besoins des publics accueillis. La dynamique de contractualisation pluriannuelle, le développement de la logique de parcours, plateformes et dispositifs à l'échelle des territoires, la nécessité de s'inscrire dans une perspective de développement durable, font naître de nouvelles exigences en termes de pilotage et d'évaluation. Plus que jamais, les structures doivent être capables de diagnostiquer et de prévoir les modalités d'organisation, les projets, et de savoir comment les décliner puis les évaluer. Cela passe par la maîtrise de l'organisation des activités, des hommes et des budgets et consiste, pour les managers, à conjuguer le liant et la rigueur au sein de ces organisations.

Les acteurs du pilotage et de l'évaluation de la performance organisationnelle sont appelés à jouer un rôle central au travers de missions de gestion de projet ou de postes de direction ou de responsables d'entités de soins ou administratives. Ces missions nécessitent des compétences spécifiques alliant maîtrise technique des concepts, méthodes et outils d'une part, connaissance des spécificités des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales d'autre part.

L'IFROSS et l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) allient leurs compétences pour proposer une formation complète et diplômante à la direction et au pilotage stratégique de la performance organisationnelle sanitaire, sociale et médico-sociale.

## Objectifs

- Savoir identifier et anticiper les conséquences pratiques dans le management des évolutions des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- Savoir accompagner le changement par la maîtrise des outils de gestion du pilotage organisationnel et économique de ces organisations.
- Savoir évaluer les organisations et les projets.

Diplôme animé en partenariat avec



FORMATION CONTINUE

13 MODULES DE 4 JOURS  
SUR 18 MOIS – 312 H

RNCP NIVEAU 7

RESPONSABLE

Lucile Véran  
Maître de conférences

PUBLIC

Directeurs d'établissement, de service, de dispositifs / Adjoints de direction / Directeurs et responsables des services administratifs.

Cadres et coordonnateurs soignants et médico-sociaux

Médecins exerçant une fonction managériale

Professionnels titulaires d'une maîtrise ou d'un niveau 1 de Master en gestion, droit ou sciences sociales ; ou justifiant d'un titre et/ou d'une expérience jugés équivalents au titre de la validation des acquis (VAPP ou VAE) .

## ÉVALUATION DES ÉTUDES

---

Contrôle continu tout au long de l'année à partir des travaux des candidats. Un mémoire de fin de formation permet de s'assurer des capacités de recul et d'analyse transversale des candidats.

## VALEUR ECTS

---

60

## ADMISSION

---

Admission sur examen du dossier de candidature et entretien avec un jury composé d'enseignants- chercheurs de l'IFROSS.

## LIEU

---

Locaux de l'IFROSS à proximité des quais du Rhône et du centre-ville.

## TARIFS

---

8 900 €  
+ Frais d'inscription universitaire

## CANDIDATURE

---

Consulter notre site internet.

## CONTACT

---

Vanessa Durieux  
04 78 78 75 81  
ifross@univ-lyon3.fr

## IFROSS

Université Jean Moulin Lyon 3

18 rue Chevreul

69007 Lyon

04 78 78 75 81

ifross@univ-lyon3.fr

[www.ifross.com](http://www.ifross.com)



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation  
Actions permettant de faire Valider des Acquis de l'Expérience

## Architecture

### AXE 1 Agir dans un système de santé en mutation

3 modules transversaux aux 4 Masters Direction et pilotage stratégique des organisations de santé permettent de solidifier les compétences fondamentales d'un manager ou directeur du secteur autour des thèmes suivants :

- Les problématiques socio-économiques des systèmes de santé
- Les lois et dispositifs qui structurent les organisations de santé
- Structure et dynamique des organisations de santé

### AXE 2 Organiser et piloter

3 modules spécifiques à ce parcours visent à acquérir des compétences sur la conception et le pilotage de solutions de gestion des centres de coûts et de recettes les plus significatifs des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales :

- Organiser et piloter les ressources humaines
- Organiser et piloter les investissements logistiques et les achats
- Organiser et piloter le financement

### AXE 3 Anticiper les réponses du terrain, imaginer et transformer

3 modules permettent d'acquérir des compétences d'élaboration de stratégies pour mieux diagnostiquer et évaluer les besoins de transformation organisationnelle de l'offre de ces secteurs :

- Anticiper et transformer l'offre sanitaire et médico-sociale
- La prospective et la stratégie d'établissement au service de la transformation
- Transformation sociétale et développement durable

### AXE 4 Évaluer l'efficacité

Les 3 modules composant cet axe ont pour objectif l'acquisition de connaissances en matière de mesure et de contrôle de l'efficacité des stratégies mises en œuvre :

- Évaluer l'efficacité par le calcul économique
- Les coûts et les recettes au service de la contractualisation (CPOM/EPRD/PPI/PGFP)
- Évaluation de la performance organisationnelle

### REMISE À NIVEAU EN COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Un module de remise à niveau en comptabilité générale intégrant deux journées en présentiel et deux journées en e-learning devra obligatoirement être suivi par les futurs auditeurs ne maîtrisant pas les bases de la comptabilité.

### AXE SPÉCIALISATION THÉMATIQUE

Un module de spécialisation thématique obligatoire dont le thème est au choix permet de développer des compétences spécifiques : École d'été francophone en gestion des services de santé ; Transformation digitale et cybersécurité ; Entreprendre et innover en milieu administré ; Gouvernance et design organisationnel ; Projets et pilotage des structures petite enfance ; Management et maïeutique